

ANGERS

La braderie, événement populaire

La première braderie, organisée en 1929 à Angers, s'est implantée avec succès en Anjou grâce à la foire-exposition.

HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain Bertoldi, Conservateur des Archives d'Angers

Depuis quand la braderie existe-t-elle ? Depuis bientôt cent ans... Le mot était auparavant inconnu. Cette pratique du Nord s'est implantée en Anjou grâce à la foire-exposition. Fondée en 1924, pour renouer avec les célèbres foires du Sacre d'antan – au moment de la Fête-Dieu – la foire-exposition cherche en 1929 à développer son rayonnement pour attirer davantage d'acheteurs. De nouvelles idées sont mises à l'étude. Des journées thématiques doivent créer de l'animation. C'est décidé : la VI^e foire-exposition de l'Anjou, du 29 mai au 9 juin, aura trois journées : la journée de la Publicité, la braderie et la journée du Toit, en lien avec les Ardoisières et l'École supérieure de couverture d'Angers.

« Braderie pendant toute la foire »

Le journal L'Ouest du 17 février explique ce qu'est une braderie : « La braderie nous vient du Nord et de l'Est : elle consiste à mettre en vente, au moyen d'étalages de fortune, établis sur la voie publique, tous les objets démodés ou défraîchis, tous coupons, articles d'occasion ou de curiosités, que possèdent les magasins et même les particuliers. » Le journal précise que le comité d'organisation de la foire se propose d'expliquer aux commerçants le fonctionnement de la braderie et ses avantages par des conférences dans les différents quartiers de la ville.

Le 1^{er} juin 1929 est le grand jour ! La veille, les journaux déversent à leurs lecteurs une pluie de publicités dans lesquelles le mot « braderie » est décliné de toutes les façons. Chaque commerce tient à faire savoir qu'il participera à la manifestation. Certains, comme la Chemiserie Moderne, rue Baudrière, annoncent même : « Braderie pendant toute la foire » !

Et la journée est un grand succès, une révélation si l'on peut dire, qui procure aux commerçants angevins, et même à quelques particuliers, des affaires très importantes. Tous les magasins ont rivalisé d'originalité



Braderie de 1935, devant le magasin La Chèvre Blanche : Mme Gourdon et ses filles en Bécassine. Collection particulière.

PHOTO : NUMÉRIISATION ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS, 1 NUM 44

pour brader selon les règles d'or de la publicité. « Ici un orchestre encourageait la clientèle ; là, un peintre en carton installé sur un échafaudage peignait en lettres inachevées le mot du jour « on brade »... ; ailleurs des hommes-sandwiches se promenaient avec d'immenses parapluies-réclame ; partout les vendeuses affairées annonçaient les prix inconnus jusqu'à ce jour. On a trouvé des chapeaux de paille à 3,50 F, des paires de chaussettes à 3 F, des souliers blancs à 6 F. On se serait cru transporté aux années d'avant-guerre. » (L'Ouest, 2 juin).

Son marché chinois

La philosophie de la braderie est révélée par les arrêtés municipaux pris à partir de 1934 pour sa réglementation et par une note – non datée – du maire, Eugène Proust, sans doute du début des années 1930. La braderie est destinée au « commerce local seul, afin de permettre à celui-ci d'écouler des stocks, des marchandises passées de mode ou défraîchies et d'en faire profiter la population. Les camelots ont un emplacement qui leur est réservé sur les boulevards, et c'est là

seulement qu'ils peuvent s'installer. Un commerçant de la place d'Angers ne peut installer un autre banc que celui qu'il peut avoir devant son magasin qu'à la condition expresse d'ouvrir ce nouveau banc à plus de vingt mètres d'un commerce fixe vendant les mêmes marchandises » (Archives patrimoniales, 2 I 295). En 1932, la braderie semble avoir conquis définitivement droit de cité dans la vie angevine : « Depuis quatre ans que cette coutume est entrée dans les mœurs de notre cité, le succès ne fait que s'accroître » (Le Petit Courrier, 3 juin). « De toutes les innovations qu'a créées en notre ville la foire-exposition, la braderie est certainement la plus populaire » (idem, 5 juin).

La braderie du 4 juin 1932 fait date. « Les commerçants ont compris que cette journée de braderie devait sortir de l'ordinaire » et ont voulu donner à chaque quartier une couleur particulière. En tout premier lieu, la rue de La Roë, « l'âme de la braderie », avec son marché chinois. Rue Lenepveu, « les « pick-up » accompagnent les boniments des vendeuses. Un magasin jette du 2^e étage des cadeaux à la foule émerveillée. La

fanfare du IV^e arrondissement anime la Doutre. D'innombrables camelots sont installés partout, « au petit bonheur, dans tous les coins disponibles », ce contre quoi la municipalité voudra agir par ses arrêtés à partir de 1934. Le journal note que « les gens de la campagne » sont accourus en masse. Le journaliste livre en définitive cette fine réflexion : « Il est curieux de constater combien l'acheteur, en dehors des articles habituels, est à l'affût de l'occasion, du « rossignol » bon marché qui lui permettra de se vanter auprès de ses voisins de la « bonne affaire » qu'il a pu réaliser à la braderie »...

« Nouveautés sensationnelles »

En tout cas, la braderie est bienvenue, au milieu de la grande dépression causée par la crise de 1929. Le Comité de défense commerciale et industrielle, dont le siège est au 23, rue Voltaire, la prépare chaque année activement. Pour 1934, la braderie semble un moment remise en question. Va-t-elle être supprimée à cause du développement des magasins à prix uniques ? Le Comité présente un rapport à la chambre de commerce contre les « agissements » de ces nouveaux commerces. Fausse alerte. On maintient la braderie, devenue si populaire et dont on espère chaque année des « nouveautés sensationnelles : un bazar à Tombouctou par exemple ou un marché annamite, chinois... ou dans la lune, avec beaucoup de musique, des chansons, du bruit, des rires et de la gaieté » (Le Petit Courrier, 24 avril 1937).

Et de fait, chaque année apporte sa nouveauté. Pour 1937, le comité commercial de la rue de La Roë place la braderie sous le signe de la cerise, ce qui donne lieu à un défilé de chars du haut desquels on jette des poignées de cerises aux Angevins... La braderie s'interrompt en 1940 pour reprendre en 1949. Depuis, elle n'a pas manqué une seule année.

La suite, dimanche prochain, de notre thématique La Vie en Ville avec les premières illuminations. archives.angers.fr.

CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D'ANGERS

L'ACTUALITÉ DES ARCHIVES

« Il y a péril » : il y a 200 ans, s'écroulait l'abbatiale Toussaint



L'abbatiale Toussaint, vue intérieure par Ch. Rondelet, début XIX^e siècle.

L'abbatiale Toussaint, vue intérieure par Ch. Rondelet, début XIX^e siècle.

PHOTO : PIERRE DAVID, MUSÉES D'ANGERS

L'abbaye Toussaint, dernière des abbayes fondées à Angers, est une création de chanoines réguliers venus d'Airvault, en Poitou. Son abbatiale, bâtie au milieu du XIII^e siècle, était particulièrement remarquable. C'est aujourd'hui la galerie David-d'Angers, dotée d'une toiture de verre. Faute d'entretien en effet, sa toiture originelle et ses voûtes se sont écroulées vers 1825... Des souvenirs de François Grille, consignés dans une lettre datée du 20 janvier 1845 et conservée à la Bibliothèque municipale dont il a été le bibliothécaire en chef, viennent nous le rappeler et donner d'intéressantes précisions :

« Je lorgnai tout à l'heure à l'étage d'une boutique un dessin fait d'après Rondelet. C'était l'église Toussaint, une abbaye d'Angers, comme elle était encore dans ma jeunesse. Ma mère m'y menait à vêpres et j'admirais les voûtes, les rosaces, les piliers. Il y en avait un qui était cité dans tous les livres comme le plus merveilleux de tous les piliers pour sa proportion et sa grâce et comme portant, attendu sa hauteur, sa légèreté, son élégance et hardiesse élançée, comme portant, dis-je, la masse et la plus forte qui existât.

Eh bien, qu'est-il devenu ? Qu'est devenue la voûte ? Qu'est devenu cet édifice modèle ? Ce qu'il est devenu ? Ah, ah ! L'ardoise qui le couvrait s'est envolée, la charpente a pourri et s'est détruite. Le tuf est resté à nu, la pluie s'est infiltrée dans ses assises. On a averti le maire et il a dit : « Je verrai ! » La pluie a continué, le mal a empiré et courant derechef à la mairie, on s'est écrié : « Il y a péril ! » C'était il y a vingt ans, au temps de [la] Restauration, sous le règne des prêtres, et malgré les prêtres, la Restauration et les prières, la voûte abandonnée s'est un soir écroulée, les piliers ont craqué, les pierres, les chapiteaux, les frises, les sculptures, tout a roulé et s'est anéanti avec fracas, au grand ébahissement du maire Villemorge [maire d'Angers de décembre 1815 à août 1830]. Ainsi fera-t-on de nous. Le deuil est le deuil, l'incurie est l'incurie, on n'en peut plus sortir quand une fois hélas ! On y est entré. Un danger est annoncé, un accident se prépare, on écoute, on gémit, on hésite, on balance, mais le temps marche, la plaie s'accroît, se gangrène et quand accourt la médecine, le malade meurt ! »

S.B.

AVANT-APRÈS MYSTÈRE

Carnot, un nouveau square dans la ville



Boulevard Carnot, le square, vue vers la rue Botanique. Vers 1910.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 5 F1 739

Entre 1880 et 1920, la Ville crée huit squares. C'est une sorte d'opération de végétalisation avant l'heure. Elle concerne la place La Fayette (1889), la cour de l'hôtel de ville, les squares

Carnot et Jeanne-d'Arc (1908-1909), les places Lorraine et Sainte-Croix, le palais de justice et le square de la Haute-Chaine. Le square Carnot est livré en janvier 1909.



Le square Carnot aujourd'hui : il a vu le jour en 1909.

PHOTO : CO - LAURENT COMBET

À l'ombre des hautes murailles de l'ancien hôtel de ville, la végétation n'a pas trouvé un terrain très idéal pour se développer et il n'en restait plus que trois arbres. Un jeune sujet

les a récemment rejoints. Sur le cliché on peut voir, rue Botanique, l'imprimerie Paul Georget, ouverte en 1908.

S.B.

ÇA S'EST PASSÉ LE 19 OCTOBRE 2017

32^e édition du Mondial du Lion

Octobre 2017, le Mondial du Lion tient sa 32^e édition. « La classique lionnaise du concours complet a innové dans bon nombre de secteurs. Pour le plus grand bonheur des cavaliers, mais aussi du public », présente ainsi la rédaction des sports du Courrier de l'Ouest. « Comme chaque année, l'épreuve du cross sera très attendue des participants. Des obstacles toujours plus spectaculaires et un tracé truffé d'embûches attendent les cavaliers et leurs montures. Mais c'est sur le design des nouveaux obstacles que la direction du Mondial a tenté de garder le secret au maximum. Seuls deux éléments ont filtré : « Un obstacle avec des bouchons de pêche

sera situé le long de l'Oudon et un autre en forme de serpent se trouvera en fin de parcours », a détaillé la nouvelle directrice, Sophie Lemaire ». En marge des catégories 6 et 7 ans, le Mondial du Lion accueille également, pour la première fois en 2017, un championnat de France dédié aux chevaux âgés de 3 ans. « 42 500. C'était le nombre de spectateurs recensés au Mondial 2016 », recense le quotidien. « Un record. Néanmoins, la direction ne se cantonne pas à ces chiffres et veut continuer de fédérer un public nombreux et toujours plus large ».